

Vous trouverez dans cette fiche des données concernant les résultats économiques des exploitations en maraîchage. Elles permettent de situer les résultats économiques d'une culture donnée (fiches 5, 6 et 7) par rapport aux résultats globaux d'une exploitation.

Les travaux les plus aboutis concernant les exploitations produisant les légumes pour la vente en circuits courts sont en Agriculture Biologique.

### **Chiffre d'affaire des exploitations en maraîchage biologique : un minimum de 30 000 €/exploitant pour dégager un revenu ?**

Les auteurs cités en référence bibliographique signalent le seuil de 30 000 € de chiffre d'affaire comme le minimum pour atteindre un revenu régulier pour une exploitation maraîchère (prélèvements privés entre 1100 € et 1500 € par mois et par exploitant).

Les surfaces par actif familial varient selon les systèmes de 0,8 à 3 ha de maraîchage mais elles sont couramment comprises entre 1,2 et 1,8 ha par actif (repères Poitou-Charentes, Pays de La Loire, Centre, Drôme, pour des systèmes de commercialisation en vente directe exclusive ou associant une partie de vente en semi gros).

Un chiffre d'affaire de 30 000 € par hectare semble difficilement atteignable pour une surface sous serre inférieure à 10 % de la surface en maraîchage.

Un équilibre satisfaisant entre temps de travail et chiffre d'affaire est moins déterminé par les investissements, le recours à la main d'œuvre salariée que par l'expérience. Les 3 à 4 premières années semblent à ce titre une période d'apprentissage importante où les systèmes techniques font l'objet d'ajustements importants.

Les difficultés d'organisation du travail et de réussite technique propre aux systèmes maraîchers militent pour un apprentissage prolongé, précis avant installation : longue période comme salarié agricole, puis tutorat intensif auprès de maraîchers expérimentés.



### **Charges opérationnelles directes : autour de 4500 €/ha**

Sont comptabilisés dans les charges opérationnelles directes, en lien avec l'analyse des charges par culture :

- les engrais,
- semences et plants,
- traitements,
- bâches et voiles.

Les facteurs de variation les plus importants sont liées à des choix stratégiques dans l'exploitation (production ou achats des plants), et à la maîtrise technique de la fertilité des sols. Les apports d'engrais extérieurs semblent un poste important pour améliorer la rentabilité des ateliers maraîchage.

### **Charges de structures hors amortissement et main d'oeuvre : 5 000 à 12 000 € /ha**

Les facteurs de variation principaux d'une exploitation à l'autre sont liés :

- à la taille de l'entreprise : les charges fixes sont diluées sur les exploitations les plus grandes
- à la pratique de l'achat revente, pratiquée par certaines exploitations pour compléter la gamme (certaines se l'interdisent absolument)

Les variations importantes sur ce poste doivent inciter les candidats à l'installation à reconstruire de façon précise le compte de résultat en tenant de leur situation propre : compétences en mécanique pour prendre en charge les réparations courantes, prix du fermage le cas échéant, recours à des intermédiaires pour la commercialisation...

## Charges de main d'œuvre : la plus grosse partie des charges

Quelque soit la taille de l'atelier maraîchage, la part des charges de main d'œuvre représente en moyenne les 2/3 des charges, ce qui en fait le poste incontournable et central dans la réflexion de la conduite de l'atelier.

Si les dépenses consacrées à la commercialisation apparaissent faibles, autour de 5 % des charges, cela ne doit pas masquer le coût global de la commercialisation, incluant les charges de main d'œuvre. Ces dernières représentent 20 à 30 % du temps de travail engagé sur l'exploitation (Cf. fiche 2).



### Coût de la main d'œuvre salariée : une trésorerie à prévoir

Après 20 ans d'expérience, un maraîcher témoigne "à chaque fois que l'on a voulu réduire les dépenses en embauchant moins de saisonniers en été on s'est loupé sur la saison d'hiver".

Les ordres de grandeur sont les suivants :

- 4500 à 5200 euros par ha de maraîchage pour une contribution modérée des salariés de 300 à 500 h de travail par hectare
- autour de 10 000 € par ha de maraîchage pour une contribution proportionnellement plus importante avec 1200 à 1300 h de travail salarié par hectare

Tableau 1 : Charges de main d'œuvre : la plus grosse partie des charges

	Surface en maraîchage <i>en ha</i>	Totale des charges	Part des charges opérationnelles	Part des charges de main d'œuvre*	Part des charges de structures (hors main d'œuvre)	Amortissements  Dont commercialisation	Montants acquisition matériel	Charges liées à la commercialisation hors main d'œuvre
Enquête Maraîcher 1	1,5	87 506 €	14 %	65 %	21 %	5500 € dont 3074 €	41 000 €	1 200 €
Enquête Maraîcher 2	8,9	232 657 €	13 %	66 %	21 %	10 160 € dont 808 €	155 008 €	7 600 €
Enquête Maraîcher 3	7	112 363 €	20 %	65 %	15 %	4 294 € dont 2962 €	67 063 €	2 821 €
Enquête Maraîcher 4	1,5	43 634 €	11 %	67 %	22 %	3 769 € dont 504 €	22 698 €	529 €

\*salaires brut et cotisations patronales pour les salariés, coût de la main d'œuvre exploitant estimées en fonction du volume horaire et d'un coût horaire identique pour exploitants et salariés

### En savoir plus :

- Girault Céline, GAB 44, " Référentiel des systèmes maraîchers des Pays de la Loire ", 2011  
[http://www.civam.org/IMG/pdf/Actes\\_des\\_interventions\\_forum22\\_avril\\_2011.pdf](http://www.civam.org/IMG/pdf/Actes_des_interventions_forum22_avril_2011.pdf), p 15 à 24

- Blanvillain Jean Marie, " Produire des références : système agricole en maraîchage bio avec vente en circuits courts ", 2011, Focus économie, APCA  
[http://www.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user\\_upload/Cles\\_agriculture/Focus-Agriculture\\_fran%C3%A7aise/focusagrifrajanv2011.pdf](http://www.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Cles_agriculture/Focus-Agriculture_fran%C3%A7aise/focusagrifrajanv2011.pdf)

- Clus Younalnye, ADABio" Typologie technico-économiques des exploitations de maraîchage biologique diversifiées de l'aire de l'ADABio ", 2009